



## NOTE DE PRESSE

*Date :* 25 novembre 2019

*Lieu :* Service communication

### Service communication

Pierre Estadiou / tél : 05 49 64 85 26 / estadioupi@cc-parthenay-gatine.fr

### INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

*Elue :* Stéphanie Charprenet, Conseillère municipale déléguée au commerce local

*Service :* Ludovic Thirioux, responsable du service Urbanisme & Commerce Local, Cécile Lagès, développeur de centre-ville

## NOTE DE PRESSE

### Cœur de Ville : le commerce dans une dynamique positive

**La Ville de Parthenay, soucieuse de développer l'attractivité du Cœur de Ville, met en place de nombreuses actions et outils pour soutenir le commerce en centre-ville.**

Principal signe de la bonne santé du commerce parthenaisien en centre-ville, **le solde de créations de commerces sur l'année 2019 est positif : +3**

Ainsi, au cours de l'année écoulée, 8 nouvelles enseignes ont été créées, alors que 5 ont fermé.

Cette dynamique s'inscrit dans la droite lignée des Assises du cœur de ville organisées il y a deux ans, ayant débouché sur la création d'un comité de suivi en septembre 2018. Composé de commerçants, d'élus, d'agents et de représentants des chambres consulaires, celui-ci a validé une série d'actions, destinées à embellir et redynamiser le cœur de ville : végétalisation, wifi gratuit, vitrophanie...

Dans cette optique, **de nombreuses actions sont actuellement en cours :**

### Chantier des Halles : début des travaux en janvier 2020

**Les travaux de rénovation des Halles débuteront en janvier 2020.** La première pierre sera posée mercredi 8 janvier 2020, à l'occasion des vœux de la commune aux commerçants des Halles.

**D'une durée estimée de 5 mois**, ces travaux comprennent la réfection complète de la toiture et de la coursive, le remplacement du bardage, la rénovation de la façade et divers travaux d'amélioration de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment.

Coût de l'opération estimé à 711 000 euros HT (dont 52% financés par la Ville)

## Création d'un second mur aveugle

A l'image de la fresque inaugurée l'an dernier place de la Saunerie, **une seconde œuvre artistique est en cours de réalisation** sur un mur aveugle de la commune. En l'occurrence celui situé au 66 rue Jean-Jaurès.

## Ma ville mon shopping

Afin de faire face à la concurrence des grandes surfaces, des centres commerciaux et du commerce en ligne, la ville de Parthenay a décidé d'adhérer au site Ma ville mon shopping. Une plateforme de services s'appuyant sur deux axes forts :

- Un modèle collaboratif autour du commerce de proximité
- Une logistique adaptée aux consommateurs et au territoire

Le comité de suivi s'engage à accompagner et former les commerçants à la création de leur boutique en ligne, ainsi qu'à recruter des « cityzens », véritables ambassadeurs des produits vendus par le commerçant.

La plateforme offre en outre la possibilité au consommateur de bénéficier du service Click and collect, consistant à réserver puis retirer son produit directement dans une boutique.

Le service sera pris en charge pendant trois ans par la collectivité, au tarif de 50 cents HT/habitant la première année, puis de 30 cents HT/habitant à partir de la deuxième année. En parallèle, le commerçant devra s'acquitter d'une commission, représentant 9% du chiffre d'affaires réalisé sur la plateforme.

## Campagne de communication : vos commerçants sont hallucinants

En 2019, la ville de Parthenay a réalisé trois campagnes. L'action se poursuit avec **14 nouveaux commerçants du centre-ville** mis en valeur lors d'une prochaine campagne en février 2020.

## Boutique à l'essai

Dans le but d'accompagner l'implantation de nouveaux commerces dans son centre-ville, **la ville de Parthenay a décidé de se rendre locataire d'un rez-de-chaussée commercial**, afin de le sous-louer à un porteur de projet pour un loyer mensuel moindre.

En contrepartie, ce dernier s'engage notamment à élaborer un dossier détaillé de son projet avec un bilan prévisionnel de son activité, à respecter les règles de fonctionnement du commerce local, à aménager son local de manière qualitative et à prendre en charge 25% du loyer payé par la Ville.

**Le local retenu se situe au 75 rue Jean-Jaurès** (anciennement Patrimoine du Poitou).

A noter également **la renaissance de l'association de commerçants Central Parth**, mise en sommeil début 2017 suite à la démission de son président Sébastien Brosseau. Une renaissance qui démontre l'envie des commerçants de faire vivre le centre-ville.